
RAPPORT D'ACTIVITÉ

20
24

L'EXCELLENCE
PAR
L'ALTERNANCE



midisup.com

SOMMAIRE

03 **EDITO**

04 **Partie 1 Midisup : l'excellence par l'alternance**

04 Midisup : des valeurs humaines avant tout

05 Nos missions et actions

06 Organigramme

07 **Partie 2 : Bilan 2024**

07 Formation Midisup 2024

09 Midisup en chiffres

10 Des PME aux Grandes Entreprises

11 L'évolution des effectifs en nombre

12 Contribuer pour former !

13 Une dynamique de réseau

15 Mobilité internationale

17 **Partie 3 : Projets et perspectives**

17 Mobilité Européenne

18 Le Consortium Erasmus+

19 Plateforme MyMidisup

21 Bilan & Perspectives 2025

22 Partenaires



Edito

Les mots de notre directrice

En 2024, la formation par alternance a atteint un niveau record avec **878 900 contrats** d'apprentissage dont **60% dans l'enseignement supérieur**, enregistrant ainsi une hausse de **+3,2% par rapport à 2023**, et confirmant son rôle clé dans l'insertion professionnelle.

Dans un contexte marqué par une pression sur les financements de l'alternance, Midisup a su réaffirmer son rôle stratégique : accompagner les établissements et les entreprises, garantir un service de qualité et défendre un modèle d'alternance accessible et pérenne.

Cette année, nous avons **renforcé nos services** en stabilisant les emplois et en investissant dans le développement des **compétences**. Nous avons également engagé des actions pour un accompagnement toujours plus qualitatif, notamment avec le déploiement du **consortium Erasmus+**, ou encore en accélérant la digitalisation de nos process, avec le lancement de la plateforme myMidisup.

L'année 2024 a été rythmée par une belle dynamique, portée par le **Midisup Day**, moment fort de collaboration avec nos partenaires académiques, et par la **11^e édition** des Rencontres **ANASUP**, dédiée aux défis de l'intelligence artificielle dans les formations en apprentissage.



Edith Besnier

Directrice de Midisup

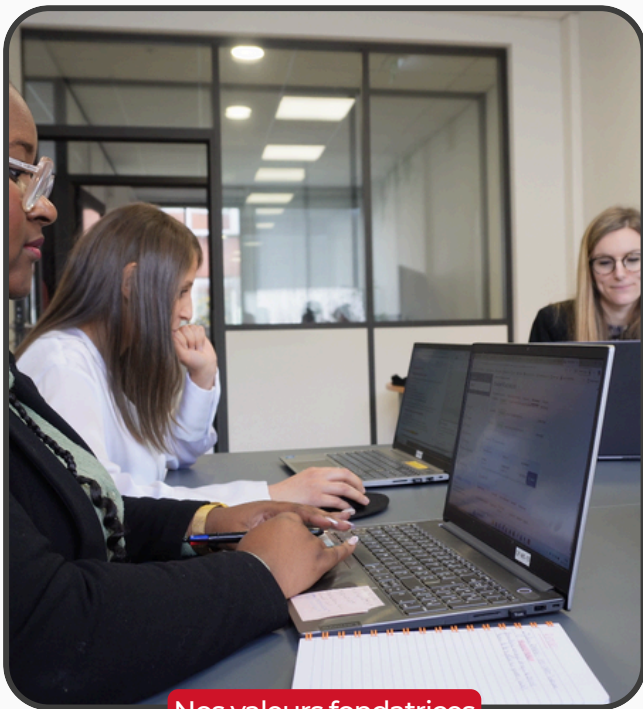
Midisup : 16 ans d'action, tournés vers demain

Ce rapport d'activité met en lumière les réalisations, les chiffres clés et les perspectives qui dessinent l'avenir de Midisup. Il reflète également l'investissement de toutes les parties prenantes qui font vivre et progresser notre mission au quotidien.

Au-delà des bilans, Midisup réaffirme son **engagement de 16 ans** pour la réussite des jeunes et une alternance ambitieuse dans l'enseignement supérieur. Continuons ensemble à faire de Midisup un acteur de référence dans le domaine de l'alternance !

Midisup : des valeurs humaines avant tout

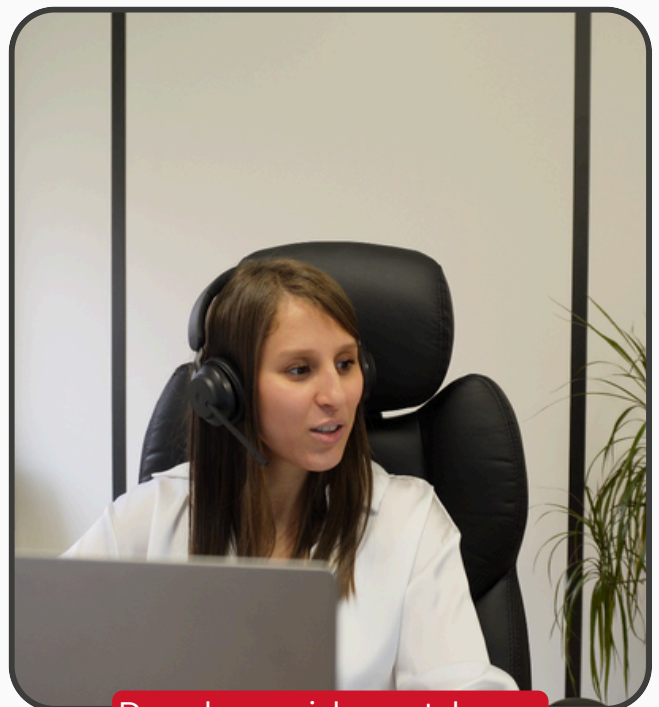
Chez Midisup, nous sommes convaincus qu'une organisation performante repose avant tout sur des **valeurs humaines fortes**. Notre identité est façonnée par ces valeurs autour desquelles nous construisons nos différentes actions :



Nos valeurs fondatrices

- ➔ **Le respect**, au cœur de nos relations internes et externes, le respect se traduit par une écoute active et une véritable considération de chacun.
- ➔ **La collaboration**, depuis sa création, Midisup fait le lien entre tous les acteurs de l'alternance, avec un objectif clair : agir ensemble pour la réussite des alternants.
- ➔ **La diversité**, pilier fondamental de notre identité, elle enrichit nos actions. La diversité s'exprime dans nos recrutements, nos choix de formations et l'accueil de publics aux parcours variés.

- ➔ **La rigueur** de notre engagement nous permet de fournir une qualité de service constante au bénéfice de nos partenaires et leurs apprenants.
- ➔ **L'intégrité**, l'honnêteté et la transparence guident nos décisions et orientent le choix de nos partenaires et prestataires.
- ➔ **La convivialité**, présente dans notre manière de travailler comme dans nos espaces, renforce l'accessibilité et la performance de notre équipe.



Des valeurs qui donnent du sens

Nos missions et actions

Association loi 1901, Midisup bénéficie d'une double gouvernance pour mener à bien sa mission principale : faire de l'alternance un tremplin vers l'insertion et la réussite professionnelle.



Depuis 2007, Midisup accompagne grandes écoles, universités, entreprises et apprentis tout au long du parcours de la formation en alternance.

En tant que CFA « hors murs », nous nous positionnons en support de nos partenaires pour leur permettre de développer une pédagogie innovante.

Nos missions :

- ✓ Gérer la partie administrative et financière du contrat d'alternance
- ✓ Promouvoir l'alternance à travers des actions concrètes et mobiliser des financements pour garantir une formation d'excellence
- ✓ Proposer des outils numériques innovants pour la gestion des contrats et le suivi des alternants
- ✓ Soutenir l'entrepreneuriat, la mobilité internationale et l'inclusion
- ✓ Informer les alternants sur leurs droits et devoirs et les accompagner dans leurs demandes d'aides

Près de 3 000 alternants

19 établissements
82 formations

ORGANIGRAMME

ANNÉE 2025

Pôle Direction et administration



Édith BESNIER
Directrice



Grégory DECHAMP-GUILLAUME
Responsable du développement
des partenariats



Alison FRANCOIS
Assistante de direction



Chantal SERRA
Assistante gestion comptable



Sabine GOUAZE
Responsable de projet

Pôle Gestion administrative de l'alternance



Audrey TAILLEFER
Responsable de pôle
Référente handicap



Laïla EL BETIOUI
Chargée de formation
Référente aide CNFPT



Soraya DELUGE
Assistante formation



Hind NOR DINE
Assistante formation



Émilie MONFRAY
Assistante formation
Référente aide au permis



Bénédicte DANABÉ
Assistante contrat pro
Référente handicap

Contrat pro

Contrat d'apprentissage



Pôle Relations partenaires



Kevin CHAMBON
Responsable de pôle
Relations partenaires
Référent Qualité & RSE



Alice FAURÉ
Assistante mobilité



Emilie MORDREL
Assistante mobilité



Tiana QUENTIN
Assistante aux outils
numériques



Yannis KAGIANNIS
Assistant communication
En apprentissage

Pôle Gestion financière de l'alternance



Clara GUERRERO
Responsable de pôle
Relations OPCO



Yannick CAMUS
Assistant facturation



Sabrina MADANI
Assistante facturation



Nathalie ROCA
Assistante facturation



Christelle MALLET
Assistante facturation

FORMATIONS

MIDISUP 2024

NIVEAU 6

IPST CNAM TOULOUSE CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS

LICENCE GENERALE CVM TLS - LICENCE GENERALE INFORMATIQUE

LICENCE GENERALE VAUCANSON SPI - **LICENCE CVM MILLAU** - IPST CNAM MILLAU

IUT DE RODEZ

BUT CJ PF - BUT CJ EA - BUT INFOCOM - BUT GEA GEMA - BUT QLIO PILOTAGE

LICENCE PRO MIF - BUT INFORMATIQUE REALISATION - BUT INFORMATIQUE INTEGRATION

UT CAPITOLE

LICENCE GENERALE MIAGE - LICENCE GENERALE ARSEO - **LICENCE GENERALE DROIT JAPJ**

LICENCE GENERALE DROIT JURSITE EENTREP - **LICENCE PRO MANDATAIRE JUDICIAIRE**

IN&MA : ECOLE SUPÉRIEURE DE LA PERFORMANCE

RPPI

EPF : ECOLE POLYTECHNIQUE FÉMININE MONTPELLIER

Bachelor GEE

EJT : ECOLE DE JOURNALISME DE TOULOUSE

Journaliste plurimédias

NIVEAU 7

IPST CNAM TOULOUSE CONSERVATOIRE NATIONALE DES ARTS ET MÉTIERS

MASTER QSE RSE - MASTER MARKETING - TITRE MCL - ING INFORMATIQUE

UTTOP - UNIVERSITÉ DE TECHNOLOGIE DE TARBES OCCITANIE PYRÉNÉES

UTTOP : Ingénieur Généraliste

TSM

DSCG - MASTER 2 APO

ISAE-SUPAERO

INGENIEUR ISAE - MASTERE AIBT

ISAE-ENSMA

ENSMA

Toutes les nouvelles formations pour l'année 2024 sont notées en vert

FORMATIONS

MIDISUP 2024

NIVEAU 7

INP-AGROTOULOUSE - ECOLE DE SCIENCES AGRONOMIQUES DE TOULOUSE

Diplôme d'INGENIEUR de l'INP-AGROTOULOUSE - DNO

MASTER SIGMA

INP-ENSEEIH : ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ELECTROTECHNIQUE, D'ELECTRONIQUE, D'INFORMATIQUE, D'HYDRAULIQUE ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Diplôme d'Ingénieur de l'INP-ENSEEIH - Spécialités SN - SN MODIA - 3EA - MF2E

INP-ENSIACET : ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES INGÉNIEURS EN ARTS CHIMIQUES ET TECHNOLOGIQUES DE TOULOUSE

Diplôme d'Ingénieur de l'INP-ENSIACET - Spécialités GC - GP - MAT - GI

EPF - ECOLE POLYTECHNIQUE FÉMININE MONTPELLIER : DIPLÔME D'INGENIEUR DE L'EPF - BACHELOR GEE CACHAN : **DIPLÔME D'INGÉNIEUR DE L'EPF**

INSA - INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUÉES DE TOULOUSE

Diplôme d'Ingénieur de l'INSA - Spécialités GC - GM - MATH APP - MATH APP MODIA - AE

ECOLE D'INGÉNIEURS ISIS - INFORMATIQUE ET SYSTÈMES D'INFORMATION POUR LA SANTÉ

ISIS : ING diplôme de l'ISIS spécialité informatique pour la santé

UT CAPITOLE

MASTER DMSE - MASTER MIAGE IPM - MASTER MIAGE ISIAD

MASTER 2 ECONOMETRIE - MASTER 2 DATA SCIENCE - MASTER JURISTE D'ENTREPRISE - MASTER 2 DROIT DU NUMERIQUE IA - MASTER 2 DROIT INTERNATIONAL - MASTER 2 GEOMETRES EXPERTS

MASTER 2 ECONOMIE APPLIQUEE - MASTER 2 ALED RIED

SCIENCES PO TOULOUSE

Diplôme de Sciences Po Toulouse - Parcours Communication

Toutes les nouvelles formations pour l'année 2024 sont notées en vert

MIDISUP EN CHIFFRES

Une dynamique croissante



L'année 2024 a été marquée par les premières coupes budgétaires de l'Etat dans le financement de l'alternance. Ainsi, **l'aide exceptionnelle aux employeurs de salariés en contrat de professionnalisation a été supprimée** par décret pour tous les contrats conclus après le 1er mai 2024.

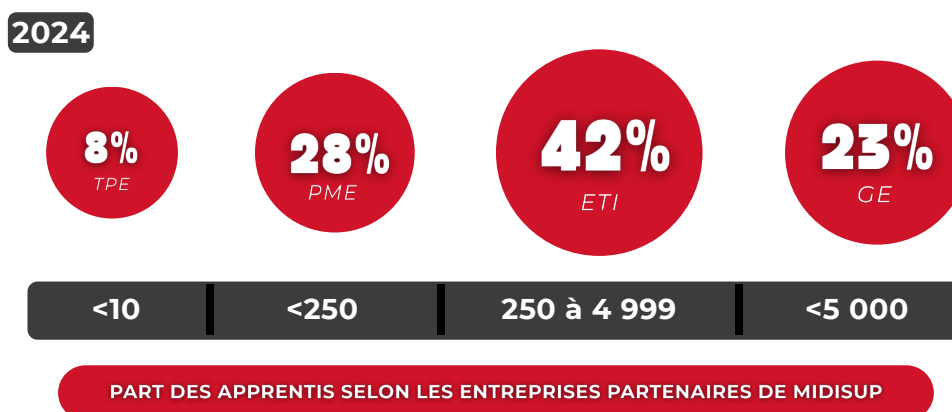
Cette suppression a eu pour conséquence une baisse du nombre de recrutements en contrat de professionnalisation nettement compensée par la hausse du nombre d'apprentis imputable pour partie à l'ouverture de nouvelles formations mais aussi à la **conversion de contrats de professionnalisation en contrats d'apprentissage**.

DES PME AUX GRANDES ENTREPRISES

L'alternance dans tous les secteurs

Nos alternants par type d'entreprises

La présence d'alternants dans des entreprises de toutes tailles est un signe fort de la confiance qu'elles mettent dans les formations d'excellence dispensées par Midisup et ses établissements membres. Les chiffres concernant le recrutement de nos alternants par les TPE et PME ainsi que par les ETI sont relativement homogènes. La part des alternants de Midisup recrutés par les Grandes Entreprises est conforme avec la moyenne nationale.

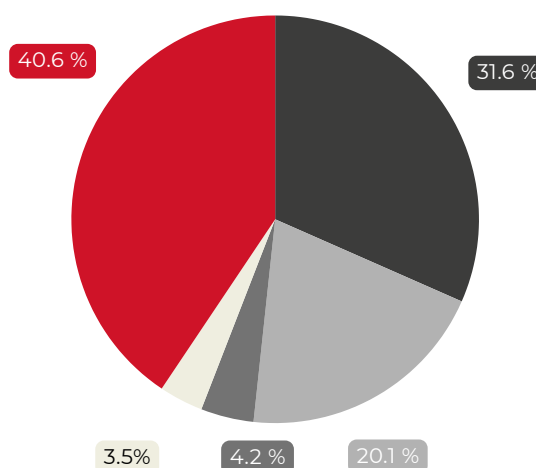


Des secteurs d'activité diversifiés

Près de la moitié de nos alternants relèvent des branches l'interindustrie avec une très forte représentation des industries métallurgiques qui concentrent près du tiers de nos alternants.

Toutefois, les alternants de Midisup relèvent de plus de 200 conventions collectives différentes, signe qu'on les retrouve dans tous les secteurs d'activité professionnelle.

Par ailleurs, 4% d'entre eux effectuent leur alternance dans des collectivités ou autres établissements publics ce qui représente le troisième environnement professionnel dans lequel évolue nos alternants.



PART DES APPRENTIS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

- Métallurgie
- Industrie pharmaceutique
- Collectivités et autres établissements publics
- Bureaux d'études techniques, cabinets ou société de conseils
- Autres : + de 200 secteurs d'activité répartis dans de nombreuses branches représentant chacune moins de 3,5 %.

L'ÉVOLUTION DES EFFECTIFS EN NOMBRE

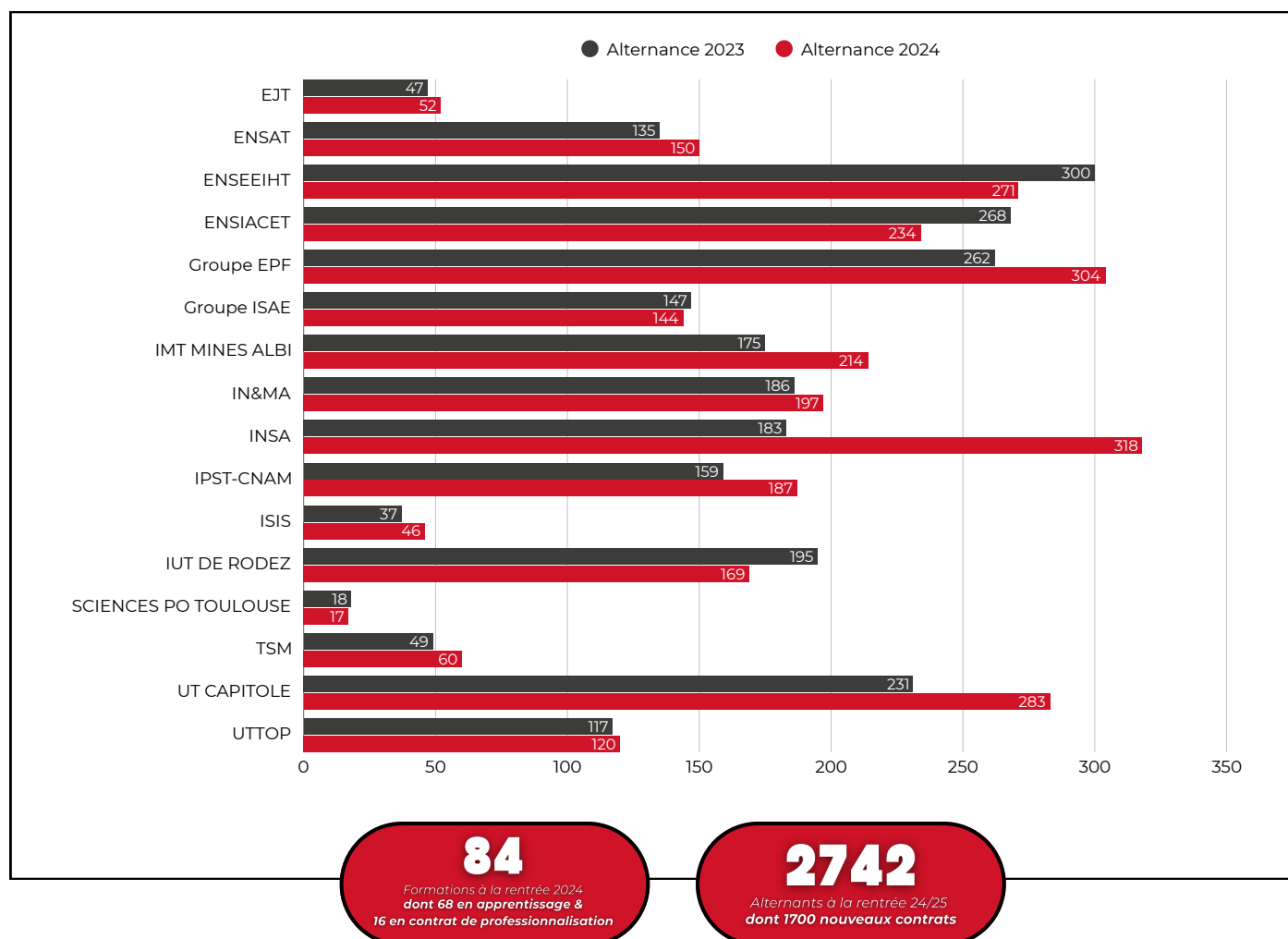
Zoom par établissement

Une augmentation globale du nombre d'apprentis

Au-delà de l'augmentation du nombre d'apprentis inhérentes à l'ouverture de nouvelles formations, on observe également une progression des recrutements dans les formations existantes de certains établissements partenaires. Les anciens apprentis sont les premiers ambassadeurs de l'apprentissage auprès des étudiants mais aussi des entreprises satisfaites de l'expérience.

Répartition des effectifs par établissement 2023-2024

Inclut les contrats d'apprentissage et de professionnalisation



CONTRIBUER POUR FORMER !

ACCULTURATION DES ENTREPRISES AU RESTE À CHARGE

Face aux **évolutions légales** et aux **baisses des financements OPCO**, nous avons entrepris une démarche d'acculturation du paiement du reste à charge auprès des entreprises.

En 3 ans, le nombre de dossiers ayant un reste à charge a augmenté de plus de **107 % soit 1240 dossiers** supplémentaires à facturer.

Nous pouvons constater que nos soldes à la fin de chaque année universitaire, ont diminué de 20 % entre 2022/2023 et 2023/2024. Cela signifie que les entreprises mais également les OPCO règlent plus rapidement leurs créances envers le Midisup.

Pour cela, nous avons mis en place plusieurs initiatives visant à renforcer nos liens et à instaurer une relation de confiance durable :

- **Mise en place d'une communication plus personnalisée**
- **Un service client renforcé avec une équipe réactive**
- **Mise en place de rencontres pour échanger, recueillir des retours et des conseils personnalisés**

Ces améliorations s'inscrivent dans notre engagement à offrir un service de proximité, efficace et à l'écoute des attentes de nos partenaires OPCO et entreprises. Nous avons également identifié des interlocuteurs auprès de chaque OPCO, ce qui permet à Midisup d'avoir un suivi personnalisé des dossiers et une meilleure réactivité.

Année 2022

7 728 dossiers

18 610 909,14 €

ENTREPRISE

1 167

2 261 964,60 €

OPCO

6 561

16 348 944,54 €

Année 2023

9 467 dossiers

22 550 452,63 €

ENTREPRISE

2 118

3 668 535,90 €

OPCO

7 349

18 881 916,73 €

Année 2024

10 615 dossiers

25 595 487,26 €

ENTREPRISE

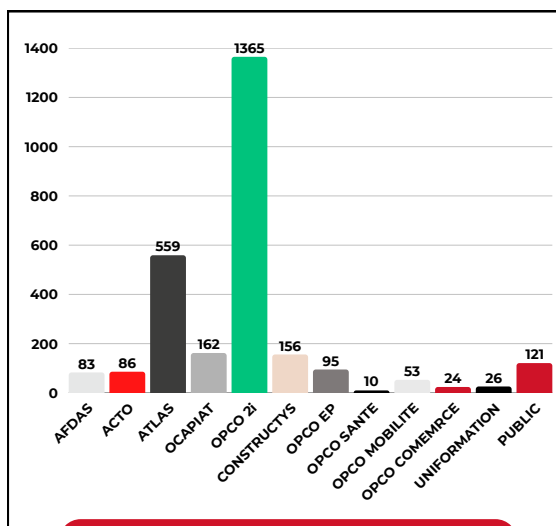
2 415

4 311 200,04 €

OPCO

8 200

21 284 287,22 €



RÉPARTITION DES ALTERNANTS PAR OPCO

UNE DYNAMIQUE DE RÉSEAU

Fédérer ses établissements membres

Depuis 16 ans déjà, Midisup s'engage à accompagner les établissements d'enseignement supérieur dans le développement de l'apprentissage, grâce à une expertise et une qualité de service reconnue.

En 2024, ce sont **20 établissements** – Ecoles d'ingénieurs, Institut Universitaire de Technologie et Université - situés en Occitanie et au-delà qui ont confié la gestion **administrative et financière** de leurs formations en alternance à Midisup.

La diversité de ses membres et de leurs pratiques en matière de formation est une richesse pour l'association. En 2024, Midisup a assis son ambition de fédérer l'écosystème de ses membres autour des défis de l'alternance dans le but :

- 1 D'offrir un espace de discussion et d'échanges sur des thématiques communes**
- 2 De permettre aux établissements d'enseignement supérieur de mutualiser leurs pratiques en matière d'alternance**
- 3 D'appréhender au mieux les besoins et attentes du terrain et de développer nos services**

C'est dans cet esprit que la première édition du Midisup Day s'est déroulé le **03 avril 2024** dans les locaux de l'INSA. Cet événement a réuni plus de 80 acteurs de nos établissements partenaires autour d'ateliers pour consolider des procédures collectives en matière de qualité et de facturation et sensibiliser aux conséquences des ruptures de contrat.



UNE DYNAMIQUE DE RÉSEAU

Association Nationale pour l'Apprentissage dans l'Enseignement Supérieur (ANASUP)

Membre de l'ANASUP, Midisup œuvre de concert avec une **quarantaine de CFA** pour la promotion et le développement de l'apprentissage dans le supérieur. Structuré depuis 2013 autour d'une vision commune de l'apprentissage, l'ANASUP offre à ses membres des temps d'échanges, de partage et de mutualisation de pratiques pour faire face aux défis auxquels l'apprentissage est confronté. C'est dans cet esprit qu'ont été institutionnalisées les **rencontres annuelles ANASUP**.

Organisées les **11 et 12 juillet 2024 par Midisup** dans les locaux de l'Université Toulouse Capitole, ces rencontres annuelles ont réuni une centaine d'acteurs issus de près de 40 CFA autour de conférences et tables rondes sur les défis de la formation par apprentissage à l'ère de l'intelligence artificielle.

Midisup remercie encore les intervenants pour avoir fait de Toulouse la capitale française de l'apprentissage durant ces deux jours.

"Cet événement nous a permis de croiser nos regards sur les évolutions technologiques qui impactent les formations par apprentissage. Si l'avenir de la formation ne s'écrit pas sans intelligence artificielle, les clés de son intégration réussie résident dans les usages et la méthode. Les Rencontres nationales ANASUP de juillet 2024 à Toulouse, organisées par MIDISUP, ont marqué un temps fort pour notre communauté. "

Frédéric SAUVAGE

Président de l'ANASUP



MOBILITÉ INTERNATIONALE

LA MOBILITÉ DES APPRENTIS ÉVOLUE

Midisup s'adapte à la mobilité des apprentis

En 2024, Midisup a dû s'adapter aux nouvelles réglementations encadrant la mobilité des apprentis. L'entrée en vigueur du droit d'option le 27 décembre 2023 a marqué un tournant en supprimant la mise en veille automatique des contrats pour les mobilités de plus de 4 semaines, évitant ainsi une perte de revenus pour les apprentis.

Un rôle accru d'accompagnement des entreprises

Désormais, Midisup accompagne activement les entreprises, en particulier les TPE/PME, pour les aider à comprendre et appliquer ces nouvelles règles. L'organisme a intensifié ses échanges avec les services RH afin de clarifier leurs obligations et de leur proposer des solutions adaptées à leurs contraintes internes.

Face à la complexité de la Loi "Erasmus de l'apprentissage", Midisup a également multiplié les interventions dans ses établissements partenaires pour informer sur les nouvelles mesures et leur mise en œuvre.

Un déploiement progressif du droit d'option

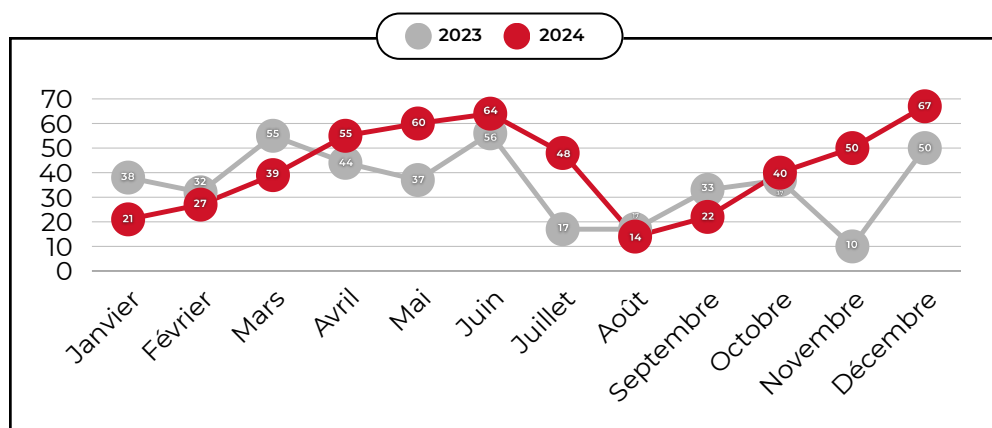
Depuis le 27 décembre 2023, chaque entreprise doit choisir entre la mise en veille et la mise à disposition pour la mobilité des apprentis, quelle que soit sa durée. Si les CFA étaient préparés, les entreprises, elles, ont rencontré certaines difficultés entre janvier et avril, notamment en raison :

- De l'attente d'un décret d'application, alors que la loi était directement applicable dès sa promulgation. Midisup a néanmoins pu proposer le droit d'option dès mi-janvier.
- Des politiques internes des entreprises, qui ont hésité à généraliser la mise à disposition en raison des obligations liées au salaire, à la responsabilité civile et aux accidents du travail.

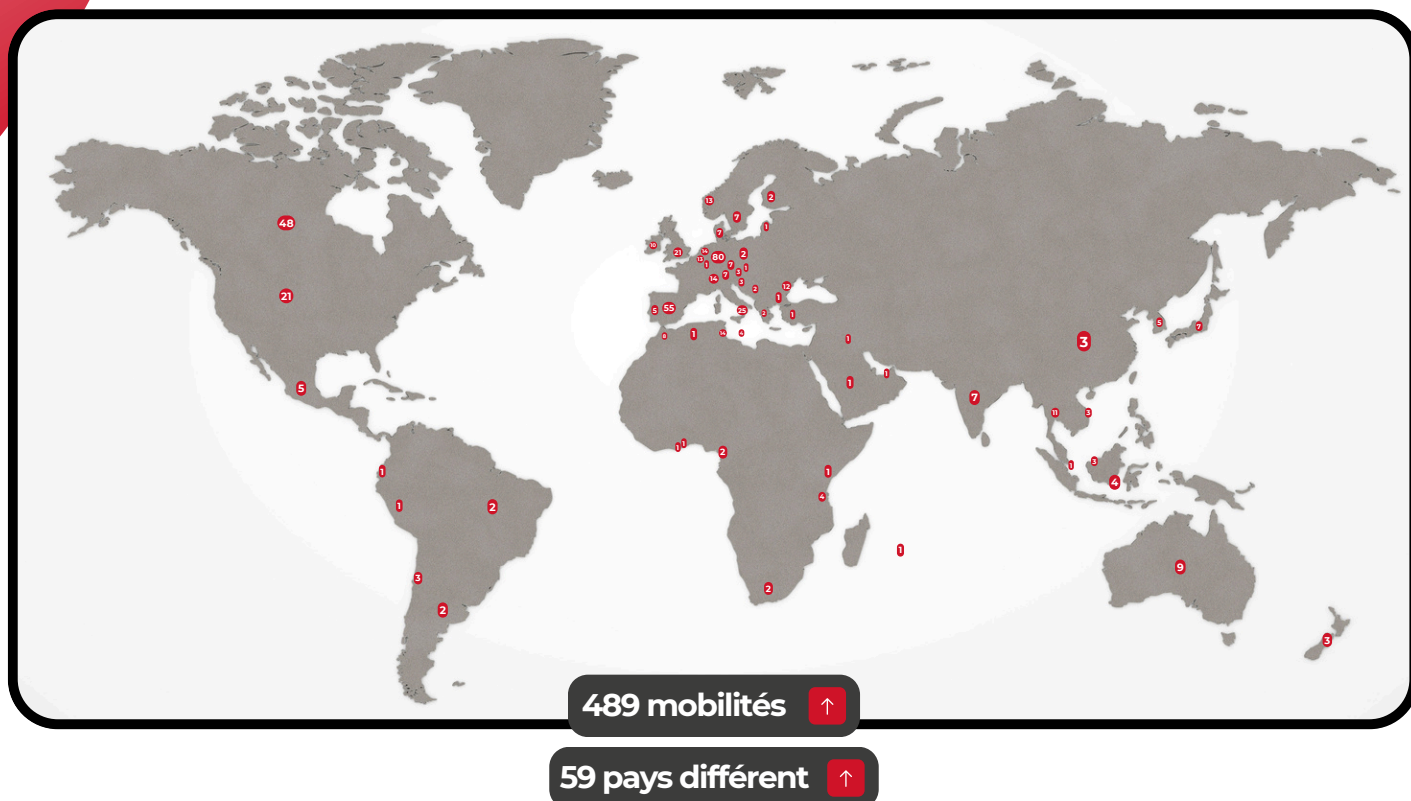
Clarification et mise en œuvre effective

Pour dissiper ces incertitudes, la DGEFP a publié une clarification fin mars 2024, confirmant que le droit d'option était bien applicable depuis décembre 2023. Ce cadre juridique clarifié a permis aux entreprises d'adapter plus sereinement leur politique de gestion des apprentis en mobilité.

POURCENTAGE DE MISE À DISPOSITION



MOBILITÉ INTERNATIONALE



Allemagne - Espagne - Canada - Italie - Etats-Unis - Royaume-Uni - Pays-Bas - Suisse - Tunisie - Belgique - Norvège - Roumanie - Thaïlande - Irlande - Australie - Maroc - Autriche - Inde - Japon - République Tchèque - Suède - Danemark - Corée du Sud - Mexique - Portugal - Indonésie - Malte - Tanzanie - Chili - Chine - Croatie - Hongrie - Malaisie - Nouvelle-Zélande - Vietnam - Afrique du Sud - Argentine - Brésil - Cameroun - Finlande - Grèce - Pologne - Serbie - Algérie - Arabie Saoudite - Azerbaïdjan - Bulgarie - Togo - Equateur - Ghana - Kenya - Lettonie - Luxembourg - Maurice - Pérou - Singapour - Slovaquie - Emirats Arabes Unis - Turquie.

TÉMOIGNAGE

**GEOFFREL
BONIGAL**

Apprenti INSA - Génie Civil



SOUTIEN ESSENTIEL

"Midisup a été un véritable atout dans la préparation de ma mobilité. Grâce à leur gestion efficace des conventions, j'ai pu éviter les lourdeurs administratives et me concentrer pleinement sur mon projet. Leur expertise sur les droits et aides disponibles m'a permis d'aborder cette expérience sereinement. J'ai également apprécié leur disponibilité et leur pédagogie, toujours à l'écoute, même face à des questions récurrentes."

ENRICHISSEMENT PERSONNEL

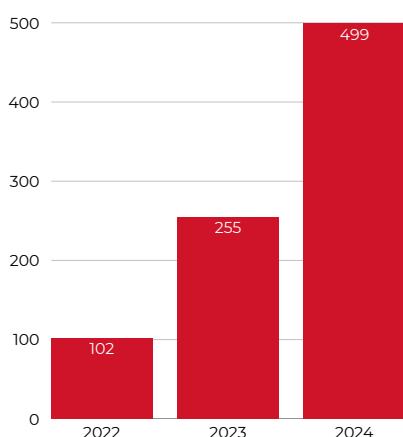
"Ce semestre au Mexique a été une ouverture sur le monde, avec des découvertes culturelles et une prise de conscience des inégalités sociales. Voyager au-delà de l'Europe m'a permis de sortir de ma zone de confort. Sur le plan professionnel, j'ai observé des différences dans les pratiques de sécurité sur les chantiers, renforçant mon analyse en génie civil."

Mobilité Européenne :

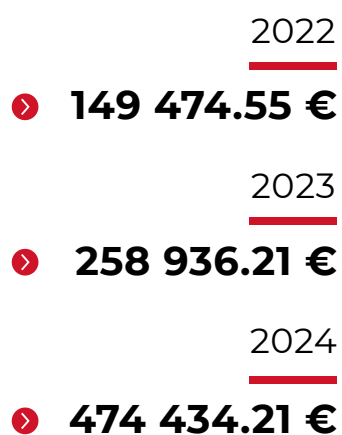
Un consortium Erasmus+ pour passer à l'action

AIDES À LA MOBILITÉ OPCO

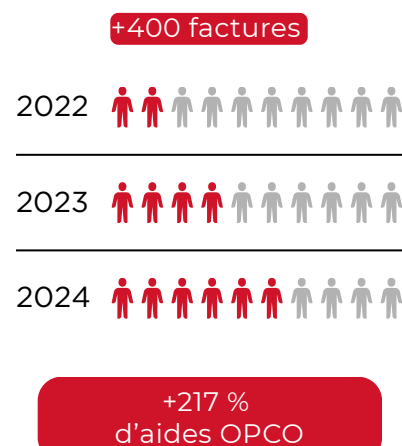
Nombre de factures OPCO



Montants reversés

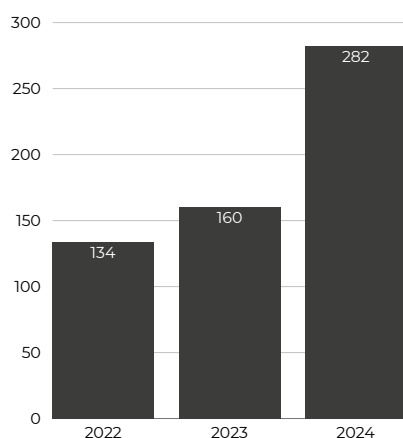


Évolution entre ces trois années

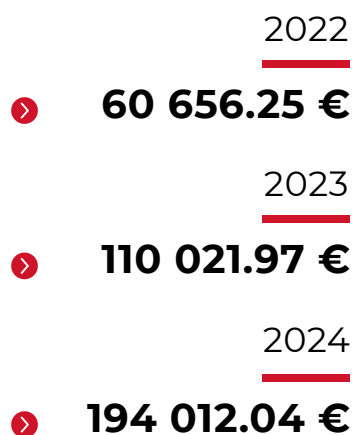


AIDES À LA MOBILITÉ MIDISUP

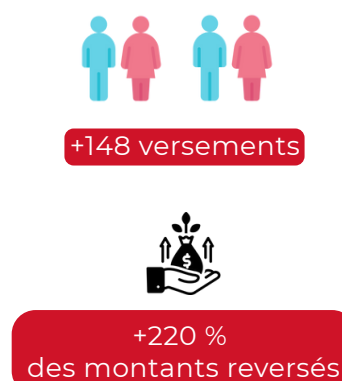
Nombre de versements apprentis



Montants reversés



Évolution entre ces trois années



Les aides à la mobilité ont connu une croissance exponentielle entre 2022 et 2024, avec des montants OPCO multipliés par plus de 5 et des bourses Midisup doublées.

Le Consortium Erasmus+ : Une nouvelle étape stratégique



Encourager la mobilité européenne des apprentis

Initiative : Midisup a uni ses établissements membres au sein d'un consortium Erasmus+ pour **promouvoir et diversifier le financement** de la mobilité internationale des apprentis.

Validé par l'agence ERASMUS+ au cours de l'été 2024, le consortium s'est mis en ordre de marche au second semestre pour être **opérationnel début 2025**.

Les objectifs du consortium

- **Promouvoir** les pays de l'Union Européenne auprès des apprentis.
- **Soutenir** les publics relevant de l'inclusion en leur apportant une aide supplémentaire
- **Centraliser** la gestion administrative et financière complète de la mobilité (un service de Midisup).
- **Positionner** les bourses Midisup comme des aides sociales complémentaires et adaptées.

Encourager la mobilité européenne des apprentis

Mis en place au début de l'année 2024, le consortium ERASMUS+, coordonné par Midisup, rassemble désormais **dix établissements partenaires**. Cette alliance vise à favoriser la mobilité internationale, offrant ainsi de nouvelles opportunités aux étudiants



PLATFORME MYMIDISUP

Simplifier votre quotidien

Depuis sa création, Midisup place la collaboration au service des alternants au centre de ses valeurs. Ainsi, Midisup a toujours eu à cœur de s'adapter aux usages et de faciliter l'implication de ses établissements membres.

De la pratique est née la nécessité de créer un outil numérique pour la gestion des contrats qui réponde à plusieurs besoins

- Sécuriser et structurer notre approche
- Améliorer le suivi et la traçabilité des tâches entre Midisup et ses établissements membres
- Gagner du temps et fluidifier la communication autour de la gestion des contrats



Gestion des contrats

Un projet co-construit avec nos équipes et nos partenaires



Ce projet a pris forme grâce à une coopération active avec les équipes des établissements partenaires, et en particulier avec les établissements pilotes, qui ont investi temps et énergie pour tester la plateforme et aider à l'améliorer à chaque étape du processus pour coller au plus près des réalités du terrain.



Depuis les premiers ateliers, jusqu'aux sessions de tests, myMidisup s'est construit dans un esprit d'adaptation et **d'amélioration continue**, en évoluant au fil des besoins exprimés par ses utilisateurs.

Une innovation pensée pour l'avenir

L'outil myMidisup ne se limite pas à une simple mise en ligne des processus existants. Il s'agit d'un véritable **levier de transformation**, amené à évoluer grâce aux utilisateurs et d'intégrer de nouvelles fonctionnalités adaptées aux besoins concrets du terrain

Ensemble, nous construisons un outil qui facilitera le quotidien des équipes tout en renforçant notre engagement : **plus fluide, efficace et durable**.

Nous portons la conviction que l'innovation naît d'une approche participative, où les retours du terrain sont au cœur de la transformation.

PLATEFORME MYMIDISUP

Et la suite ?

Après une phase de tests concluants, l'aventure ne s'arrête pas là pour myMidisup qui sera ouvert à l'ensemble des établissements et aux entreprises **pour la campagne 2025**.

D'autres pistes de développement sont déjà évoquées comme l'ouverture à la gestion des mobilités internationales des alternants, facilitant ainsi les démarches des alternants et les échanges entre services.

L'objectif ? Construire, ensemble, un outil évolutif et toujours plus performant, pensé pour accompagner les enjeux de demain.

L'objectif ?

Construire, ensemble, un outil évolutif et toujours plus performant, penser pour accompagner les enjeux de demain.



NEW!

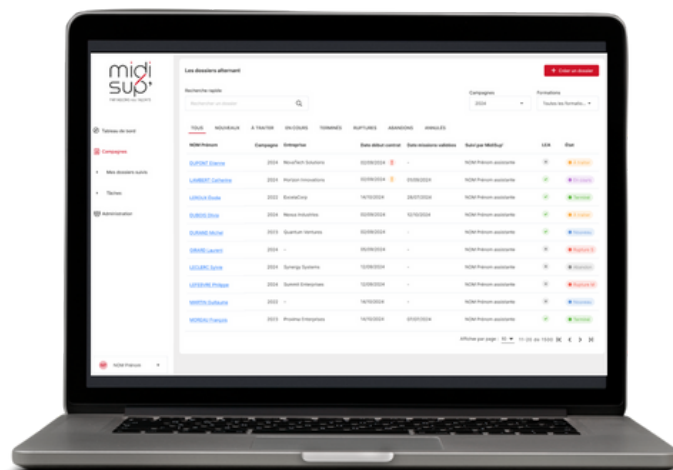
Nouvel outil, nouveau logo !

Les traits symbolisent la relation tripartite avec Midisup :

ENTREPRISES

APPRENTIS

ÉTABLISSEMENTS



Thomas GUIBOT - Témoignage

“Notre collaboration fructueuse avec Midisup a été une expérience riche et stimulante, marquée par des rencontres professionnelles épanouissantes et un partenariat solide, fondé sur des valeurs partagées.

La première version du portail a été un réel défi technique interne, relevé avec engagement et détermination. Ensemble, nous avons surmonté les obstacles, et réussi à faire naître myMidiSup.com. Des entretiens utilisateurs et des tests préalables à la mise en production, nous ont permis **d'affiner notre compréhension du besoin**, d'améliorer la pertinence et **l'efficacité du portail** en vue de sa généralisation.”

Inside - Service informatique

Bilan & Perspectives

2025

2025 : Une année de structuration et de consolidation

L'année 2024 a posé les fondations d'un nouveau cycle. En 2025, MidiSup amorce une phase de **structuration** et de **développement stratégique**, avec une volonté claire : s'adapter aux évolutions du secteur de l'apprentissage et renforcer son rôle d'acteur engagé dans l'enseignement supérieur.

Une **gouvernance repensée** et la création d'un poste dédié au développement des partenariats permettent d'engager des actions concrètes pour :

- Renforcer les relations avec les entreprises et les établissements partenaires
- Améliorer l'accompagnement des alternants
- Optimiser les outils et les processus internes

Nos axes prioritaires en 2025

- Déploiement de services adaptés aux besoins des entreprises (accueil, intégration, suivi des alternants)
- Dialogue renforcé avec les acteurs économiques pour adapter l'offre de formation : **11 ouvertures prévues à la rentrée 2025**
- Innovation continue avec **myMidisup**, levier de pilotage et de relation, qui évoluera pour intégrer de nouvelles fonctionnalités
- Pérennisation de notre engagement RSE : inclusion, handicap, mobilité internationale, transition écologique

L'année 2025 sera une année de transition et d'ancrage, guidée par une vision claire : allier **innovation**, **excellence** et **responsabilité**, au service des alternants et de nos partenaires académiques et économiques.

la cantine
by La Mêlée

Entre continuité et transformation :
bâtir une trajectoire durable

Partenaires

Nous remercions chaleureusement l'ensemble de nos partenaires pour leur confiance et leur engagement à nos côtés tout au long de l'année 2024. Leur soutien est essentiel à la réussite de notre mission en faveur de l'alternance dans l'enseignement supérieur.

